Dunkerque. — *Société d'agriculture de Dunkerque.* — Lundi ont eu lieu à Bergues, les élections pour le renouvellement triennal du bureau de la société d'agriculture de Dunkerque.

Ce bureau est composé d'un président, de cinq vice-présidents, (un par canton), d'un secrétaire, d'un trésorier, d'un archiviste.

Nombre de votants : 120. — Ont été élus : président, Delelis, titulaire sortant 106; vice-président : canton Est, Gaspard, titulaire sortant, 110; vice-président : canton Ouest, Doublé Ernest, 77; canton de Bergues : Beirnaert Emile, 77; canton de Wormhoudt : Jérémie Dron, 68; canton d'Hondschoote, Mallengier, 60; M. Coolen, secrétaire, Louis Desbacque, trésorier, et Bradts archiviste, ont été réélus.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — Hier, vers une heure, le tocsin et les clairons sonnant le rappel dans les rues, annonçaient qu'un incendie venait de se déclarer. Le feu avait pris au premier étage des magasins de la Manutention militaire.

Les pompiers accourent immédiatement et l'on organisa les secours, mais toutes les bonnes volontés furent impuissantes. *L'eau manquait totalement !...* Toutes les forces réunies là pour combattre le terrible fléau étaient donc paralysées.

Pendant ce temps, l'incendie avait pris des proportions effrayantes. Le bâtiment et tous ceux qui l'avoisinent ont été complètement détruits.

Les pertes sont considérables.

BELGIQUE

Anvers. — On lit dans l'*Etoile Belge* : L'obstination que mettent les belges à ne pas diminuer le prix de la viande tente de plus en plus les importateurs de viande fraiche exotique. En ce moment, on attend à Anvers un steamer qui nous apportera 2,000 carcasses de mouton conservées à l'aide d'un nouveau procédé frigorifique qui, paraît-il, est merveilleux. La maison qui a entrepris cette importation, et qui a son siège principal à Buenos-Ayres, a déjà vendu à Londres des quantités énormes de viandes excellente et aussi fraiche que si elle sortait des boutiques des bouchers de la Cité, au prix de *un franc* le kilogramme.»

ETAT-CIVIL. — **Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES *du 11 janvier.* — Jeanne Block, rue d'Italie. — Germaine Lecocq, rue des Fleurs, 39. — Louis Feraille, rue de Pourcroy. — Alfred Motte, rue du Château, 7. — Palmyre Mohan, rue de Béthune. — Emile Deconinck, rue de Lille. — Hélène Méau, rue des Longues-Haies. — Marie Foulon, rue des Fossés. — Pierre Missant, rue de la Perche. — Hermine Delbec, rue de la Perche, 54. — Edmond Largillet, rue Saint-André, 12. — Henri Vanhecke, rue de l'Arc. — MARIAGES. — Henri Gilman, 25 ans, charpentier, et Sophie Piat, 38 ans, servante. — Charles Beuvré, 28 ans, peigneron, et Sophie Marisal, 41 ans, ménagère. — Joseph Praet, 22 ans, tisserand, et Louise Vermeulen, 25 ans, soigneuse. — Louis Desbarbieux, 26 ans, tisserand, et Stéphanie Theys, 26 ans, peigneuse. — Augustin Vandeplancke, 28 ans, marchand de volailles, et Marie Theys, 24 ans, peigneuse. — Léopold Pau, 32 ans, apprêteur, et Philomène Samain, 37 ans, couturière. — Désiré Vanooshuyse, 28 ans, peigneron, et Lucie Deffaux, 21 ans, ménagère. — Félicien Cattel, 23 ans, apprêteur, et Julie Bauwens, 19 ans, soigneuse. — Henri Piat, 30 ans, horloger, et Héloïse Maes, 26 ans peigneuse. — Victor Rasson, 37 ans, tisserand, et Mathilde Fraeyn, 52 ans, ménagère. — Jules Maryn, 20 ans, tisserand, et Louise Deprince, 18 ans, dévideuse. — Joseph Deweirdt, 25 ans, mécanicien, et Virginie Kintsoen, 23 ans, soigneuse. — Adolphe Destoop, 22 ans, sabotier, et Coralie Brys, 23 ans, tisserande. — Carlos Huys, 28 ans, mécanicien, et Adèle Frère, 31 ans, bobineuse. — Gustave Fauvarque, 22 ans, marchand de beurre, et Laure Liégeois, 22 ans, repassesuse. — Xavier Tackels, 26 ans, cocher, et Irma Desfrennes, 26 ans, dévideuse. — Alfred Devemy, 28 ans, brasseur, et Berthe Catteau, 25 ans, sans profession. — DÉCÈS du 11 janvier. — Adrien Brackman, 6 mois, rue d'Alma. — Augustine Mayens, 79 ans, pensionnaire aux Petites-Sœurs. — Charles Leclercq, 13 jours, rue de Denain. — Marie Vandaele, 3 ans, rue de l'Epeule. — Louis Gualbert, 2 ans, rue de la Banque. — Flavie Lesage, 84 ans, rentière, rue d'Inkermann, 45. — Hypolite Vaillant, 8 ans, Hôtel-Dieu. — Rosalie Plancke, 32 ans, sans profession, Hôtel-Dieu.

Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 10 janvier. — Germaine Lepers, rue Haute-Voie. — Henri Braye, au pont de Neuville. — Hortense Honoré, rue Coulons. — Du 11 : Armand Duquesne, Croix-Rouge. — Marie Delvinquier, rue de la Latte. — Emile Nuyttens, issue Thaon. Henri Paco, rue d'Anvers. — Mariette Debrive, Blanc-Seau. — MARIAGES. Alphonse Parmentier, 32 ans, débardeur et Marie Loosfeld, 37 ans, rattacheuse. — Emile Salembier, 24 ans, rattacheur et Juliette Mucherie, 39 ans, ménagère. — Jean Denève, 26 ans, agent de police et Augustine Vandenberghe, 20 ans, servante. — Henri Ducoulombier, 31 ans, tisserand et Silvie Maréceau, 32 ans, servante. — Adolphe Dervaux, 20 ans, menuisier et Hélène Flouy, 21 ans, couturière. — Jules Papin, 25 ans, rattacheur et Céline Scurbecq, 21 ans, soigneuse. — DÉCÈS du 10 : Jean Baisez, 3 ans 6 mois, Hôtel-Dieu. — Maria Loridan, 3 ans 6 mois, sentier de Roncq. — Marie Olivier, 14 ans 8 mois, Phalempins. — Du 11 : Jean Mues, 20 jours, rue du Moulin-Fagot. — Henri Catteau, 52 ans 11 mois, tisserand, rue de la Latte.

Wattrelos. — NAISSANCES du 3 au 10 janvier. — Emile Duferment, Vieille-Place. — Victor Dubois, Winbotte. — Augustin Vandenbroucke, Ste-Marguerite. — Emile Castelin, St-Liévin. — Léon Delannoy, Crétinier. — Marie Clarhant, Brenil. — Camille Salembier, Vieille-Place. — Emile Delannoy, Marlière. — Albert Braye, Petit-Paris. — Maria Tiberghien, Houzarde. — Angèle Hespel, Houzarde. — Hermance Dhoedène, Place.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Entre : Léopold Millescamps, 23 ans, terrassier et Fidéline Houzez, 21 ans, tisserande. — Léonard Delomme, 27 ans, tisserand et Fidéline Fourez, 25 ans, tisserand. — Jules Roncq, 21 ans, ramoneur et Marie Braie, 19 ans, tisserande. — Alphonse Rasson, 35 ans, tisserand et Flore Desmullier, 36 ans, tisserande. — DÉCÈS. — Henri Nottebart, 30 ans 1 mois, tisserand, Hôpital. — Victoire Lezy, 62 ans 3 mois, ménagère, Houzarde. — Eugénie Langeraert, 2 ans 7 mois, Crétinier. — Auguste Blausse, 29 ans 2 mois, marchand, Sapin-Vert. — Henri Leroy, 3 semaines, Beck. — Auguste Desmedts, 17 ans 11 mois, couvreur en paille, Baschemin. — Louis Duquesnoy, 83 ans 11 mois, sans profession, Hospice. — François Latuys, 87 ans 8 mois, sans profession, Hôpital. — Camille Salembier, 5 jours, Vieille-Place. — Louis Nys, 32 ans 2 mois, tisserand, Plouys. — Philomène Spriet, 27 ans, tisserand, Hôpital.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille LEPOUTRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Flavie-Eléonore LESAGE, veuve de M. Augustin LEPOUTRE, décédée à Roubaix, le 10 janvier 1886, dans sa 85e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe du Convoi, qui sera célébrée le mercredi 13 courant à 8 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 14 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — *L'assemblée a la maison mortuaire, rue d'Inkermann, 45.*

Les amis et connaissances de la famille VANDEUBEULQUE-SEYNAVE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-Joseph VANDEUBEULQUE, veuf de Dame Catherine SEYNAVE, décédé à Roubaix, le 11 janvier 1886, à l'age de 81 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 13 courant, à 9 heures, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, hameau du Sartel.

Les amis et connaissances de la famille COQUETTE-VANKOKEGHEM qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Léopold COQUETTE, décédé à Croix, le 10 janvier 1886, dans sa 74e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mercredi 13 courant, à 9 heures, en l'église de Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Boulevard, 13, à 9 heures ½. — L'Obit du Mois sera célébré le lundi 8 février, 9 heures, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille DESTRÉE-BOITEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Marie BOITEL, veuve de M. César DESTRÉE, décédée à Croix, le 11 janvier 1886, dans sa 76e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le jeudi 14 courant, à 10 heures, en l'église de Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Roubaix, 258, près la Croix-Blanche, à 9 heures ½.

Un obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Marie, à Roubaix, le jeudi 14 janvier 1886, à 9 heures ½, pour le repos de l'ame de Monsieur Carlos LAVERCHERE, veuf de Dame Victoire HUYGHE, décédé subitement à Roubaix, le 15 décembre 1885, à l'age de 71 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le jeudi 14 janvier 1886, à 9 heures ½, pour le repos de l'ame de Dame Rosalie-Joseph BERTHE, épouse de M. Jules-Achille DELEPOUTRE, décédée à Roubaix, le 19 février 1885, dans sa 60e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Le naufrage de l' « Aldebaran »

On se rappelle que le navire *Aldebaran* se perdit le 14 décembre dernier, à 120 lieues dans l'O.-N.-O. du Finistère.

Nous reproduisons l'intéressant rapport du commandant de ce navire, le capitaine Dejoie :

Nous sommes partis de Nantes, le 5 décembre 1885. Mouillé sur la rade de Trentemoult le même jour, à cinq heures du soir.

Partis de Trentemoult le 8, à trois heures du soir, remorqué par le *Béover* et, sous la conduite du pilote, mouillé sur la rade de Saint-Nazaire le même jour, à 7 heures 37. Affourché immédiatement.

Le 9 courant, disposé tout pour prendre la mer et à deux heures du soir nous profitons d'une belle brise de vents à l'E. pour mettre dehors. Quitté le pilote à 4 h. 30 et, à 7 h., relevé la Banche au N. 65° E. et le Pilier au S. 62° E. Fait route toute la nuit à l'E. avec une jolie brise d'est.

Jeudi 10, même temps, mêmes vents, allant fraichissant, toutes voiles dehors ; pompes franches toutes les heures.

Vendredi 11, la brise augmente to jours, le temps se charge dans l'E. Serré les perroquets et la grande voile. La mer grossit énormément ; le navire chargé par une drague très lourde placée sur le pont fatigue beaucoup ; néanmoins les pompes sont toujours franches. A quatre heures du soir, le vent souffle avec furie et va toujours augmentant, la mer devient très grosse, serré les volants. C'est alors que le navire fatigue beaucoup et nous oblige à ne plus quitter la pompe ; nous gouvernons à l'O-S.-O., les vents sont devenus de la partie de l'E.-S.-E.

A neuf heures, la tempête est dans toute sa fureur; le navire presque à sec de toile fuit devant la lame qui semble devoir l'engloutir, il joue sous nos pieds, et nous sentons alors la grande fatigue qu'il éprouve.

A dix heures, tout le monde est à la pompe, sauf le mousse; le navire ne désemplit plus, et nous évitons autant que possible d'être balayés par la mer.

A dix heures quinze, une lame se lève tout à coup par l'arrière, le navire se met sur lui-même et l'avalanche d'eau remplit le coffre au ras des lisses, défonce le pavois de tribord et enlève avec elle les hommes placés à la pompe de tribord. Nous continuons malgré tout à pomper.

A onze heures, un coup de mer formidable, nous prenant alors par le travers bâbord, enlève la lisse et brise les jambettes sur une longueur de 8 à 9 mètres, met à flot le logement de l'équipage, la cuisine, la chambre, remplit la cambuse et balaye nos pièces à eau. Le pont, complètement à nu bâbord, est constamment couvert par la lame.

Nous restons dans cette position jusqu'au 12, à sept heures du matin, fuyant devant le temps; à ce moment, la brise a beaucoup molli, nous parvenons juste à avancer l'eau, qui rentre dans la cale. Dans la journée, le temps s'embellit, ce qui nous permet de nous débarrasser des débris. Le navire ne fatiguant plus, fait alors un peu moins d'eau, mais il ne faut pas moins se tenir toujours aux pompes.

A dix heures, nous établissons la voilure et nous faisons route au plus près, tâchant de rallier le plus tôt possible la côte.

Le 13 au soir, la brise fraichit de la partie du S.-S.E., le baromètre baisse. Le navire incline sur le côté de tribord ; fatigué de la dernière tempête, délié, les rablures avant et écarés complètement ouvertes, il est, en un mot, tout à fait rendu et ne peut résister à cette dernière secousse.

Les perroquets sont serrés, la draille du grand foc casse ainsi que les haubans de clin foc. Nous ne pouvons franchir les pompes ; l'eau gagne le navire. A minuit, quoique l'on ait toujours pompé, la sonde accuse 24 pouces. Laissé arriver.

Le 14, à deux heures du matin, malgré s'être tenu constamment aux pompes et que le navire soulagé vent arrière n'aurait pas dû donner beaucoup d'eau, la sonde accuse 35 pouces.

Nous étions alors à environ 105 lieues dans l'O.-N.-O. du Finistère, n'ayant rien en vue; voyant l'eau nous gagner malgré tout, nous pompons avec désespoir, quoique n'en pouvons plus, afin de retarder le plus possible le triste dénouement.

A onze heures trente, l'eau gagnait toujours; exténués de fatigue, pompant sans cesse, nous apercevons un navire devant nous. Ranimés, nous continuons à pomper, et à une heure quinze, nous télégraphions au capitaine de ce navire russe, *le Finland*, de Borge, la situation dans laquelle nous nous trouvons; nous le prions de vouloir bien nous escorter. A ce moment, l'équipage n'en pouvait plus; voyant l'eau nous gagner et le navire s'enfoncer sous nos pieds, la disposition du temps étant très mauvaise, il me pria, d'accord avec les officiers; de vouloir bien abandonner le navire, car ils se trouvaient dans l'impossibilité de continuer à pomper, étant exténués par la fatigue.

Il ventait alors grand frais, et le navire à qui nous demandions secours était en cape sous les deux fixes ; il nous télégraphia qu'il était dans l'impossibilité de nous envoyer un canot, la mer étant très grosse.

C'est après s'être assuré qu'il existait près de deux mètres d'eau dans la cale et que le navire s'enfonçait à vue d'œil, se relevait déjà difficilement au coup de roulis, que la délibération fut prise d'abandonner le navire pour le salut commun.

Après bien des difficultés, nous mîmes le canot à la mer, et à grand'peine nous parvinmes à opérer notre transbordement ; à cinq heures, la nuit étant venue, le navire s'étant beaucoup enfoncé et le capitaine ne pouvant attendre plus longtemps, je me décidai à quitter le navire après m'être assuré que l'eau gagnait rapidement, la sonde accusant plus de 2 mètre.

Il était temps de partir, car dans le trajet d'un navire à l'autre, nous reçûmes un coup de mer qui faillit nous faire sombrer, et ce n'est qu'à grand'peine que nous parvinmes à monter à bord, la chaloupe s'étant à moitié brisée en accostant. Nous ne pûmes l'embarquer.

Nous fûmes reçus à bord de ce navire avec fraternité. N'ayant plus de vêtements secs, étant tout mouillés, n'ayant pas mangé de la journée, nous trouvâmes à bord des effets, une nourriture abondante et réchauffante, et nous nous reposâmes dans les cabines des hommes mises à notre disposition.

Délibération

Le 13 décembre 1885, à cinq heures du soir, tout l'équipage et officiers du trois-mâts français *Aldebaran*, vu la situation dans laquelle se trouve le navire, coulant sous nos pieds et ayant déjà de la peine à se relever au coup de roulis. Etant exténués de fatigue, mouillés jusque dans nos logements, ne pouvant plus pomper ni gagner l'eau qui rentre dans la cale, nous décidons d'abandonner le navire, la mer étant très grosse et l'apparence du temps nous mettant dans l'impossibilité de nous sauver plus tard.

(Suivent les signatures de l'équipage).

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

Audience du lundi 11 janvier 1886

L'Assassinat de la rue Rambuteau

Le crime qui est aujourdhui déféré à la cour d'assises de la Seine a amené un nombreux public au Palais de justice. On doit juger, en effet, l'assassin d'un sieur Maton, d'Etrœungt (Nord), employé de l'Assistance publique à Paris, qui, le 15 octobre 1884 était trouvé mort dans sa salle à manger, ayant autour du cou une corde. La justice avait cru d'abord à un suicide et ce n'est que plus tard lorsque les héritiers purent s'assurer qu'un vol de 80,000 francs avait été commis, que l'on acquit la certitude qu'il y avait eu crime et que l'on rechercha le coupable.

Les valeurs disparues furent frappées d'opposition et l'on apprit bientôt qu'elles étaient entre les mains d'un sieur Barbier, ancien marchand aux Halles.

Cet homme vient rendre compte aujourd'hui de son crime.

A midi, M. le président Bérard des Glajeux ouvre l'audience.

Barbier, le principal accusé est amené ; ses complices, laissés jusqu'ici en liberté provisoire, se sont constitués prisonniers ce matin, et viennent également s'asseoir sur le bancs des accusés.

La défense de Barbier est confiée à Me Laguerre.

Barbier est un petit homme énergique, de taille moyenne, et qui répond à tout avec volubilité et présence d'esprit.

Trois fois, durant le cours de l'instruction, il a changé de système de défense.

La femme Febvre, avec laquelle il vivait, est assise derrière lui. C'est une femme commune et qui a dépassé le trentaine, sa mère, véritable type de marchande à la toilette, est également placée sur le banc des accusés.

Avant de commencer l'interrogatoire, le président fait sortir la femme Febvre. M. Bérard des Glajeux rappelle d'abord à Barbier ses mauvais antécédents.

Il le suit à Lyon, à Avignon et à Marseille et rappelle dans quelle circonstances, arrivant à Paris, il a connu la femme Febvre, femme dont l'immoralité avait provoqué la séparation.

Cette femme, du reste, avait de qui tenir; son éducation, dirigée par sa mère, l'avait mise au fait de toutes les corruptions.

Cet exposé terminé, M. le président interroge Barbier.

D. — Connaissez-vous Maton ?

R. — Non.

D. — Cependant la plupart des témoins affirment que vous la connaissiez et que souvent vous dirigiez votre regard du côté de ses fenêtres. Parfois même, disent-ils, vous faisiez usage d'une lorgnette.

R. — Cela n'est pas.

D. — Cela est si vrai que la femme Febvre en conçut de la jalousie, s'imaginant avoir affaire à une rivale.

R. — Cela n'est pas.

Cependant, il est prouvé qu'il a passé la soirée du 14 juillet avec Maton. De plus un témoin déclare qu'il avait toujours les yeux fixés sur le logement de Maton où il regardait avec une lunette. La femme Febvre confirme ce dire. Les regards de Barbier étaient si persistants qu'elle était devenue jalouse de lui. Le président, après avoir rappelé les habitudes régulières de Maton, qui avait la manie de toujours regarder ses titres, apostrophe Barbier en lui disant : « C'est vous qui l'avez assassiné pour le voler ! — Non, monsieur le président. (Très énergiquement).

Le président raconte que Barbier, pour commettre son crime, s'est caché derrière un rideau, puis qu'il a jeté une serviette sur la tête du vieillard et qu'ensuite il l'a étranglé, et l'a étendu par terre, avec une corde au cou, pour faire croire à un suicide.

L'interrogatoire de Barbier terminé le président le fait sortir pendant qu'il interroge à son tour la femme Febvre. Cette dernière affirme que Barbier lui aurait avoué avoir assassiné Mathon en la menaçant de la tuer si elle révélait son crime. C'est pour ce motif qu'elle aurait hésité d'abord à en faire l'aveu à l'instruction.

Après cette déposition Barbier est de nouveau introduit. Une discussion très vive s'engage entre lui et la femme Febvre. Il nie être l'auteur du meurtre pendant que la femme Febvre persiste dans son affirmation. Le président procède ensuite à l'interrogatoire des autres prévenus, et l'audience est levée à 4 heures et demie pour être reprise demain à 11 heures.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le message présidentiel

Paris, 12 janvier. — Le Message que M. Grévy doit adresser aux Chambres sera très court et ne ressemblera en rien à un programme politique. Le président de la République se bornera à remercier les députés et les sénateurs de sa réélection, et les renverra pour la politique à la déclaration ministérielle, qui sera lue le même jour.

Le résident du Tonkin — M. Paul Bert va être nommé à ces fonctions — Moment propice pour l'organisation du protectorat.

Paris, 12 janvier. — C'est M. Paul Bert que le gouvernement a décidé de nommer résident général de l'Anuam et du Tonkin, dès que le rappel du général de Courcy aura été résolu.

Ce rappel peut, au surplus, être regardé comme fatal, le commandant actuel du corps expéditionnaire ne pouvant accepter de devenir le subordonné d'un civil, quand l'organisation du protectorat sera appliquée prochainement.

Voyage incognito du duc d'Aumale

Berlin, 12 janvier. — Plusieurs journaux berlinois annoncent que le duc d'Aumale se trouve depuis quelques jours incognito à Berlin, sous le nom de comte de Chamounix, et a visité les musées, etc.

M. Bradlaugh

Londres, 12 janvier. — M. Bradlaugh se présentera demain à la Chambre et sera un des premier à prêter serment.

Le président de la Chambre danoise.— Six mois de prison

Capenhague, 12 janvier. — La cour suprême a confirmé hier l'arrêt par lequel le président du Folketheing a été condamné à six mois de prison, pour avoir contribué à faire éloigner par la force un fonctionnaire de la police qui assistait à une réunion publique.

Un cyclone aux Etats-Unis.

New-York, 12 janvier. — Un terrible cyclone s'est abattu près de Boston et s'est étendu ensuite à une grande distance sur la côte. Le schooner *Mary Parr* a été incendié par la foudre. Plus de soixante navires sont complètement détruits, et l'on croit qu'une vingtaine d'hommes ont péri.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL).

Conseil des ministres.

Paris, 12 janvier. — M. Grévy a lu ce matin au conseil des ministres le Message qui sera adressé aux Chambres aussitôt après la constitution de leurs bureaux. Le conseil a discuté ensuite les termes de la déclaration dont la rédaction définitive sera arrêtée demain.

La déclaration sera communiquée aux Chambres seulement dans la séance qui suivra la lecture du Message. Le Conseil a décidé, sur la proposition de M. Sarrien, que tous les ministres enverront à tous les fonctionnaires des circulaires prescrivant d'apporter aux préfets le concours le plus loyal et le plus dévoué.

Entre francs-maçons

Londres, 11 janvier. — On télégraphie du Caire au *Times* : « La première entrevue du Khédive avec sir H. D. Wolff et Mouktar-Pacha a eu lieu samedi et a duré une heure. Mais, comme tous ont pris l'engagement solennel de garder secrets les résultats de cet entretien, le mystère le plus impénétrable les couvre. En effet, les trois personnages étant francs-maçons, on croit que leurs délibérations seront aussi impénétrables que s'ils avaient été dans une loge de franc-maçonnerie.

D'autres entrevues auront probablement lieu, deux ou trois fois par semaine, et on peut dire que jusqu'à présent, aucun des trois partis n'a la moindre idée du résultat probable qui dépendra des circonstances et sera influencé par ce qui se passera à Londres aussi bien qu'à Constantinople ou au Caire.

Les négociations entre la Turquie et le Monténégro.

Londres, 12 janvier. Le *Daily News* dit que les négociations entre la Turquie et le Monténégro, pour la délimitation, sont rompues.

Les valeurs hollandaises

Amsterdam, 12 janvier. — Il y a une baisse notable de toutes les valeurs des banques faisant le commerce avec les colonies.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du 12 janvier 1886.

Présidence de M. CARNOT, doyen d'âge.

La séance est ouverte à 2 h. 1/4.

Le président déclare la session de 1886 ouverte et invite les six plus jeunes sénateurs : MM. Isaac, G. Martin, du Radal, Morellet, de Verminac et Garolcet à prendre place au bureau comme secrétaires.

M. Carnot prononce un discours où il passe en revue les travaux de la session prochaine. Il termine en faisant l'éloge de M. Grévy.

Il fait connaitre la mort de M. Guilbert-Boucher et exprime les regrets du Sénat.

Le Sénat consulté décide de se réunir jeudi, à une heure, pour la nomination du bureau.

La séance est levée.

GRAND THÉATRE DE LILLE

On sait que M. Alhaiza se propose de monter le *Cid*. Tous les dilettantes se réjouissent d'ouir le nouvel opéra de Massenet, dont la musique répond si bien aux goûts précieux et raffinés de cette fin de siècle. Cette musique n'est, en effet, ni bruyante ni mélodramatique. Elle est suave, extrêmement douce et finement capiteuse. Elle exale un parfum discret et marqué au coin d'une suprême distinction. En un mot, elle a toutes les qualités exquises que nous trouvons dans le **Savon des Princes du Congo** de la maison **VAISSIER Frères.** Qu'on ne s'étonne pas de cette assimilation; car tous les arts sont frères, et la parfumerie a été élevée, par la maison Vaissier, à la hauteur d'un art. 12029

La Médecine Russe est aussi énergique que simple; elle comprend deux médicaments dont les effets excitent l'admiration des grands docteurs français; ce sont les **Pilules** et les **Dragées Russes** :

1° Les *Pilules Russes* constituent le meilleur dépuratif du sang et le purgatif le plus doux et le plus rafraichissant qu'il soit possible de trouver en France et à l'Etranger. Elles combattent d'une manière certaine et rapide la constipation, les maladies de l'estomac, du foie et des intestins, les battements de cœur, les maux de tête, les migraines et les névralgies, la goutte et les rhumatismes.

2° Les *Dragées Russes* guérissent en quelques jours les personnes atteintes de maladies de poitrine, de laryngites, de maux de gorge, d'oppression, de bronchites, de coqueluches, de catarrhes, de rhumes négligés, de phtisie pulmonaire et de chlorose ou anémie.

Nous prévenons nos lecteurs que ces puissants remèdes se trouvent maintenant dans toutes les pharmacies de notre région du Nord et à la *Pharmacie Continentale* de Paris à laquelle est confié le dépôt général pour la France, la Belgique et les colonies. Les **Pilules** et les **Dragées Russes** sont envoyées *franco* par retour du courrier contre 1 fr. 50 en mandat ou en timbre-poste. 12057

VERITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

PURGATIFS & DÉPURATIFS
Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle contre les **Engorgements Intestins** (*Constipation, Migraines, Congestions*)
TRÈS CONTREFAITS et imités sous d'autres noms.
1f50 1/2 boîte (60 grains). 3f boîte (165 gr.)
Notice dans chaque boîte.
DANS TOUTES LES PHARMACIES

11850

COMMERCE

LAINES

ANVERS, 11 janvier.

On a vendu 130 balles *La Plata*, 256 balles Cap de Bonne-Espérance et 8 balles Chili.

PARIS, 11 janvier.

Il vient de s'écouler une semaine sans transactions, c'est-à-dire une semaine de vacances.

On commence à se remettre aux affaires, mais on n'aura rien de sérieux avant les enchères de Londres et du Havre, qui auront lieu ce mois de janvier.

Donc, rien d'important à signaler, si ce n'est une demande assez prononcée sur les peignés laines de peaux, dans les prix de 4 à 4.10 les métis et de 3.70 à 3.80 pour les bas-fins.

Les blousses fines, de même provenance, se vendent facilement de 2.75 à 3 fr. le kil.

Voici les prix des laines de notre place, avec toujours affaires lentes :

LAINES LONGUES. — Métis, 1.20 à 1.70 ; bas-fin, 1.10 à 1.60 ; haut-fin 1.10 à 1.50 ; communes, 1 à 1.30.

BRÊME, 9 janvier.

Marché calme ; prix inchangés. Il a été vendu 173 balles Cap snow white, 97 balles B.-A. lavées et 5 balles peignons, total 275 balles.

BUENOS AYRES, 6 janvier.

Les acheteurs étant rentrés au marché, de tous côtés les transactions ont été très importantes depuis le commencement du Nouvel-An, de sorte que nonobstant les arrivages très considérables les stocks se sont raccourcis. Il a été expédié jusqu'à ce jour env. 55.000 balles et le stock se compose d'environ 28.000 balles.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 12 janvier.

Ventes : 800 balles. Marché ferme.

LIVERPOOL, 12 janvier.

Ventes : 10,000 balles. Marché raidissant.

NEW-YORK, 11 janvier.

Middling Upland, 9 1/4. Ventes 140,000 balles.
Middling américain : à New-Orléans 8 11/16 ; Savannah, 8 11/16.

LE HAVRE, mardi 12 janvier.

(Dépêche spéciale)

	11 janv 11 h.	11 janv 4 h.	12 janv 11 h.		11 janv 11 h.	11 janv 4 h.	12 jan 11 h.
Janv.	58 1/2	58 1/2	58 3/4	Juill.	61 .[.	61 .[.	61 1/4
Fév..	58 5/8	58 5/8	59 .[.	Août.	61 1/2	61 1/2	61 3/4
Mars.	59 .[.	59 .[.	59 1/4	Sept.	62 .[.	62 .[.	62 1/4
Avril.	59 1/2	59 1/2	59 3/4	Octob	62 1/4	62 1/4	62 1/2
Mai ..	60 .[.	60 .[.	60 1/4	Nov..	.. .[.	.. .[.	.. .[.
Juin .	60 1/2	60 1/2	60 3/4	Déc..	.. .[.	.. .[.	.. .[.

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, président du Cotton-Exchange.

NEW-YORK, lundi 11 janvier (Clôt.)

Ventes : 52,000 balles. Marché ferme.
Recettes 14,000 balles, contre 29,000 en 1885, et 18,000 en 1884.
Total de la semaine : 55,000 balles, contre 52,000 en 1884 et 31,000 en 1884.

Janvier....	9 24	Mai.....	9 62
Février....	9 29	Juin.....	9 73
Mars.....	9 40	Juillet.....	9 82
Avril	9 51	Août.....	9 90
Septembre.	9 56
Octobre....	9 48
Novembre..	...
Décembre..	...

LIVERPOOL, 11 janvier.

Marché soutenu. Ventes probable 8.000 balles. Importations de ce jour 5.000 balles dont 4.000 d'Amérique.

AMSTERDAM, 9 janvier.

Marché par continuation faible et affaires limitées. On cote : Amérique mid. disp. 28 à 28 1/2 c., dito base mid. sur février 27 à 27 1/4 c., sur mai 27 3/4 à 28 c.

ROTTERDAM, 9 janvier.

En tendance faible et affaires peu importantes : Nonobstant les très bas prix la spéculation ne donne presque pas signe de vie.

BRÈME, 9 janvier.

Marché calme et prix de nouveau en légère baisse. Recettes de la semaine 23.582 balles contre 33.683 en 1885 ; débouchés dito 23.282 balles contre 33.183 balles en 1884 ; stock 34.251 balles ; contre 37.020 en 1885.

TISSUS ET FILÉS

MULHOUSE, 9 janvier.

TISSUS DE COTON : Les affaires ne se sont pas encore améliorées cette semaine, les prix sont restés sans changement, la plupart des tisseurs étant encore sous contrat.

FILÉS DE COTON : Cet article est toujours plus demandé qu'offert et les stocks dans les filatures s'accumulent. Prix nominaux. Chaine pur Louisiane fr. 2.25 à 2.30, d° 31 fr. 2.40 à 2.50, trame 37 fr. 2.22 1/2 à 2.35 dito 41 fr. 2.50 à 2.60 par kilo franco Mulhouse 2 0/0 à 30 jours.

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, mardi 12 janvier.

(Dépêche spéciale)

FARINES. — 12 marques. — Tendance soutenue.					
	11 jan.	12 jan.		11 jan.	12 jan
Disponible...	47 90	47 90	Mars-Avril.	48 25	48 10
Février	47 30	47 75	4 de mars..	48 60	48 60
Marque Corbeil..... 49 ..					
Circulation : 9.300					

BLÉS. — Tendance soutenue.					
Disponible...	21 75	21 75	Mars-Avril.	22 10	22 10
Février.....	21 75	21 75	4 de mars..	22 40	22 40

SEIGLES. — Tendance calme.					
Disponible...	14 ..	14 ..	Mars-Avril.	14 50	14 50
Février.....	14 10	14 10	4 de mars.	14 75	14 75

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Cie, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

NEW-YORK, lundi 11 janvier (Clôt.)

Maïs

NEW-YORK				CHICAGO			
Jan ...	50 3/4	Juill..	.. .[.	Janv ..	36 1/2	Juil..	.. .[.
Fev ..	49 1/4	Août..	.. .[.	Fév ..	36 1/2	Août..	.. .[.
Mars ..	49 .[.	Sept..	.. .[.	Mars..	36 3/4	Sept..	.. .[.
Avril..	.. .[.	Octob..	.. .[.	Avril..	.. .[.	Octob..	.. .[.
Mai ...	48 1/2	Nov ...	.. .[.	Mai ...	39 3/4	Nov ...	.. .[.
Juin ..	.. .[.	Déc ...	.. .[.	Juin ..	.. .[.	Déc ...	.. .[.

Froment

Janv..	90 3/4	Juil..	97 3/4	Janv.	.. .[.	Juil..	.. .[.
Fevr..	91 1/2	Août..	98 1/2	Fév ..	82 1/4	Août..	.. .[.
Mars..	93 .[.	Sept..	.